

**AVIS D'APPEL À CANDIDATURE pour la mise en place d'un DISPOSITIF REGIONAL de SOUTIEN aux POLITIQUES et aux INTERVENTIONS en PREVENTION-PROMOTION de la SANTE en REGION GRAND EST**

## Contexte

Créés par l'INPES en 2002, les pôles régionaux de compétences (PRC) en éducation pour la santé (EPS) et promotion de la santé (PS) sont des plateformes ressources qui fédèrent régionalement les compétences et les ressources en éducation pour la santé/promotion de la santé. Suite à la création de l'ANSP (Agence Nationale de Santé Publique), la décision a été prise de transférer, en 2017, l'intégralité de la gestion des PRC (autorisation et financement) de l'ANSP vers les ARS.

C'est dans ce cadre que le présent appel à candidature vise à identifier le dispositif régional de soutien à la politique et aux interventions en prévention-promotion de la santé en région Grand Est.

## 1- Calendrier

- Fenêtre de dépôt des dossiers : du lundi 20 février 2017 jusqu'au vendredi 14 avril 2017 inclus.
- Date prévisionnelle de la sélection des projets : jusqu'au vendredi 5 mai 2017
- Date indicative de notification de l'autorisation de fonctionner : jeudi 15 juin 2017
- Signature prévisionnelle de la convention valant autorisation de fonctionnement : vendredi 30 juin 2017 au plus tard

## 2- Cahier des charges

Le cahier des charges fait l'objet de l'annexe du présent avis.

Vous trouvez l'ensemble des documents à télécharger sur le site internet de l'ARS Grand Est (rubrique « Appels à Projet & à Candidatures ») : <http://www.grandest-ars-sante.fr>

## 3 Modalités d'appel à candidature

Chaque candidat devra adresser **un dossier de candidature** au plus tard pour le **vendredi 14 avril 2017 (minuit)** :

- 1- par courrier recommandé avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Monsieur le Directeur Général**  
**de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**  
Direction de la Santé Publique  
Département Prévention et Promotion de la Santé (à l'attention de Nathalie SIMONIN)  
3 Boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX

- 2- par voie électronique à l'adresse suivante (*taille maximum du message : 7Mo*) :  
**ARS-GRANDEST-DSP-PREVENTION@ars.sante.fr**

Les dossiers parvenus ou déposés après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas recevables (le cachet de la poste faisant foi).

#### **4 Composition du dossier**

La réponse sera constituée d'un dossier synthétique de 20 pages maximum devant suivre la trame ci-dessous :

- La description du candidat et de la structure porteuse du dispositif régional de soutien ;
- La connaissance et les compétences ;
- La description du projet conformément au cahier des charges ;
- La présentation des modalités d'organisation, de fonctionnement et d'évaluation du dispositif ;
- Le calendrier de mise en œuvre ;
- La proposition de budget de fonctionnement en année pleine.

Chaque candidat veillera à identifier une personne référente du projet et à communiquer ses coordonnées.

Nancy le 15 février 2017